



SYNDICAT MIXTE INTERRÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DES DIGUES DU DELTA DU RHÔNE ET DE LA MER

La Lettre du SYMADREM

BILAN 2017

Cette année, le budget du Symadrem s'inscrit dans le cadre de la nouvelle compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), dévolue aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (les intercommunalités) qui siègent, depuis le 1er janvier 2018, en lieu et place des communes au sein du Comité syndical de notre établissement public.

Conforme au rapport d'orientation budgétaire présenté et voté en conseil syndical le 20 février 2018, le budget 2018 s'inscrit dans la continuité des précédents, c'est-à-dire soucieux de maîtriser les dépenses et les participations des membres du Symadrem.

Il n'en demeure pas moins qu'il répond aux objectifs définis dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État Régions (CPIER) Plan Rhône dont le Symadrem assure la maîtrise d'ouvrage d'un programme de 400 millions d'euros de travaux. Ce budget prévoit notamment la fin de l'opération de confortement de la digue entre Beaucaire et Fourques et le démarrage des travaux de la création de la digue entre Tarascon et Arles.

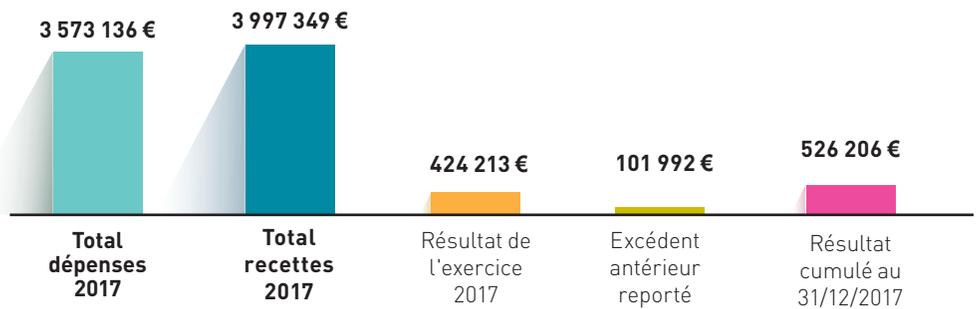
Autre objectif : maîtriser nos frais financiers par un travail constant avec nos partenaires bancaires.

Ainsi, le Symadrem poursuit son action de protection des personnes et des biens du territoire du delta du Rhône afin de participer pleinement à son développement.

Jean-Luc Masson
Président du Symadrem

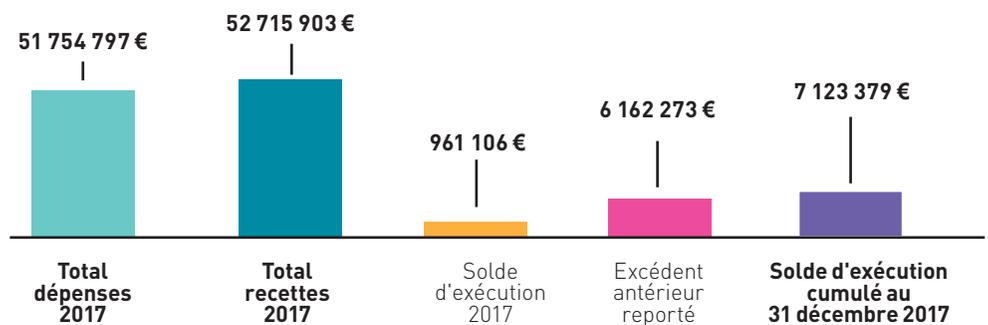
Section de fonctionnement

La section de fonctionnement a été réalisée à 82 % et laisse un excédent cumulé de 526 000 € dont 60 000 € correspondant à la participation du Conseil départemental du Gard pour les travaux situés en rive droite du Rhône, qui seront affectés en section d'investissement en 2018.



Section d'investissement

La section d'investissement réalisée à plus de 68 %, soit un volume de 51,75 M€, fait apparaître un solde excédentaire de 7 123 000 € résultant d'un décalage dans le temps entre les prévisions et la réalisation des travaux, lié à la fois à la longueur des procédures réglementaires, aux délais nécessaires des acquisitions foncières, aux intempéries et à l'exécution des marchés.



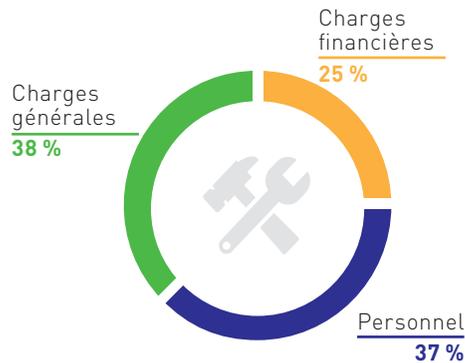
FONCTIONNEMENT 2018

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 20 février 2018 a permis de communiquer aux élus membres du Symadrem une information précise en matière d'orientation budgétaire et d'actions à engager pour 2018. Que ce soit en termes d'investissements pour l'année à venir ou en termes de perspective à l'horizon 2030.

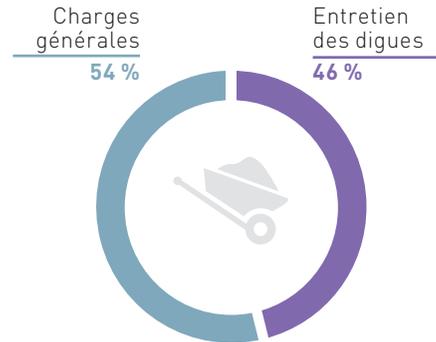
Coût moyen par habitant de 2013 à 2018



Fonctionnement 2018 : 4 069 566 € (hors CD 30)



Part de l'entretien des digues



L'effort de gestion entrepris depuis quelques années sur la section de fonctionnement se concrétise aujourd'hui par une diminution de 3,02 % en moyenne des contributions des membres du syndicat et par un coût moyen par habitant qui continue de baisser pour passer de 7,17 € l'an dernier à 6,97 € cette année.

Les travaux d'entretien participent à la conservation de l'état de service des ouvrages.

L'entretien des ouvrages du Symadrem est effectué par des entreprises ou en régie par les gardes digues.

Les **travaux d'entretien réalisés par des entreprises** sont des travaux exécutés sur un linéaire important et dans des délais d'exécution limités. Sont également confiés à l'entreprise, les travaux d'entretien qui nécessitent l'utilisation d'engins de terrassement et de transport ou des travaux dangereux. Il s'agit notamment du débroussaillage mécanique de 200 km de digues trois fois par an.

La réparation des désordres observés au cours des visites de surveillance fait l'objet de travaux de terrassement exécutés par l'entreprise.

Le Symadrem dispose pour cela d'un marché à bons de commande de travaux d'entretien auprès des entreprises, représentant **un montant annuel de commandes de 700 000 € TTC**.

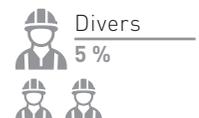
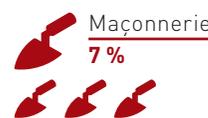
Cette année un effort particulier sera porté sur la digue à la mer très impactée par les événements climatiques.



Travaux de renforcement de la digue à la mer - Plage Est

Répartition des sommes engagées sur l'année 2017 par type d'intervention

Digues Fluviales / Quais



Digues Mer



INVESTISSEMENTS 2018

Poursuivant son programme de sécurisation, dans le cadre du deuxième CPIER Plan Rhône, le Symadrem a déjà réalisé **17 opérations de 2008 à 2017 pour un total de 107,1 millions d'euros HT dont :**

• **65,7 M€ côté Région Provence-Alpes-Côte D'azur** correspondant :

- aux travaux de grosses réparations des quais d'Arles (création de la digue au nord d'Arles et mesures compensatoires hydrauliques associées),
- à l'adaptation du pertuis de la Comtesse contribuant à l'amélioration du ressuyage de la Camargue insulaire,
- aux travaux de renforcement des quais de Tarascon et de la première tranche de la Montagnette,
- aux renforcements de la digue d'Arles entre "Prends-té-Garde" et "Grand Mollègès",
- à la sécurisation de la digue de l'Amarée au saintes-Maries-de-la-Mer.

• **41,4 M€ côté Occitanie** correspondant :

- au confortement de la banquette de Beaucaire et à la pose des portes métalliques,
- à la première tranche des travaux de renforcement entre Beaucaire et Fourques (digue du Musoir et la Vierge, digue des italiens, prise d'eau de Nourriguier, embouquement de l'écluse de Beaucaire),
- aux travaux de renforcement de la digue Beaucaire-Fourques dont la fin est programmée pour cette année.

Pour les programmes communs aux deux rives , ont été réalisés :

- régularisation foncière,
- études topographiques et hydrauliques,

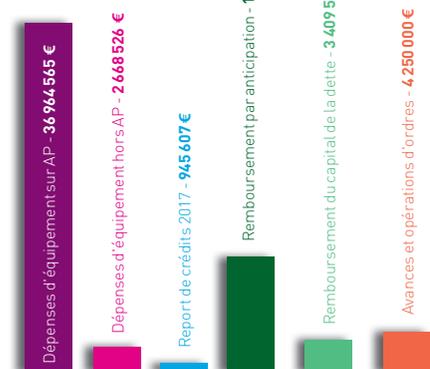
- développement d'outils de gestion comme le SIRS,
- travaux de confortement des points faibles, carrossabilité des digues,
- travaux de sécurisation au titre du PGOPC (Aires de stockage, système de repérage et signalisation, création d'accès, développement d'outils de prévision des crues, mise en place d'un système de communication radio-numérique propre au Symadrem avec 7 antennes relais).

Perspectives 2018-2020 : 2018 verra s'achever les travaux de la digue Beaucaire-Fourques. Le démarrage de l'opération de création d'une digue entre Tarascon et Arles et ses mesures associées. L'engagement de la deuxième phase des travaux au droit du centre urbain de Tarascon par la réalisation d'un complexe filtrant/drainant sur le talus de la digue de la Montagnette côté ville. Le démarrage des études hydrauliques, environnementales et de maîtrise d'œuvre des travaux de renforcement et recul limité des digues du Petit Rhône. Les travaux de rehaussement du SIP de Beaucaire et du SIF de Tarascon pour une mise à la cote millénale et éviter ainsi le contournement des digues résistantes à la surverse en périodes de crue exceptionnelle déversante. Les travaux de renforcement de la digue du Grand Rhône rive droite au droit de Salin-de-Giraud et mise à la cote de la digue de Port-Saint-Louis-du-Rhône ainsi que la création d'une digue de protection rapprochée au sud de Salin de Giraud. Le suivi de la végétalisation et de la renaturation écologique de la digue au Sud d'Arles. Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, l'engagement des travaux

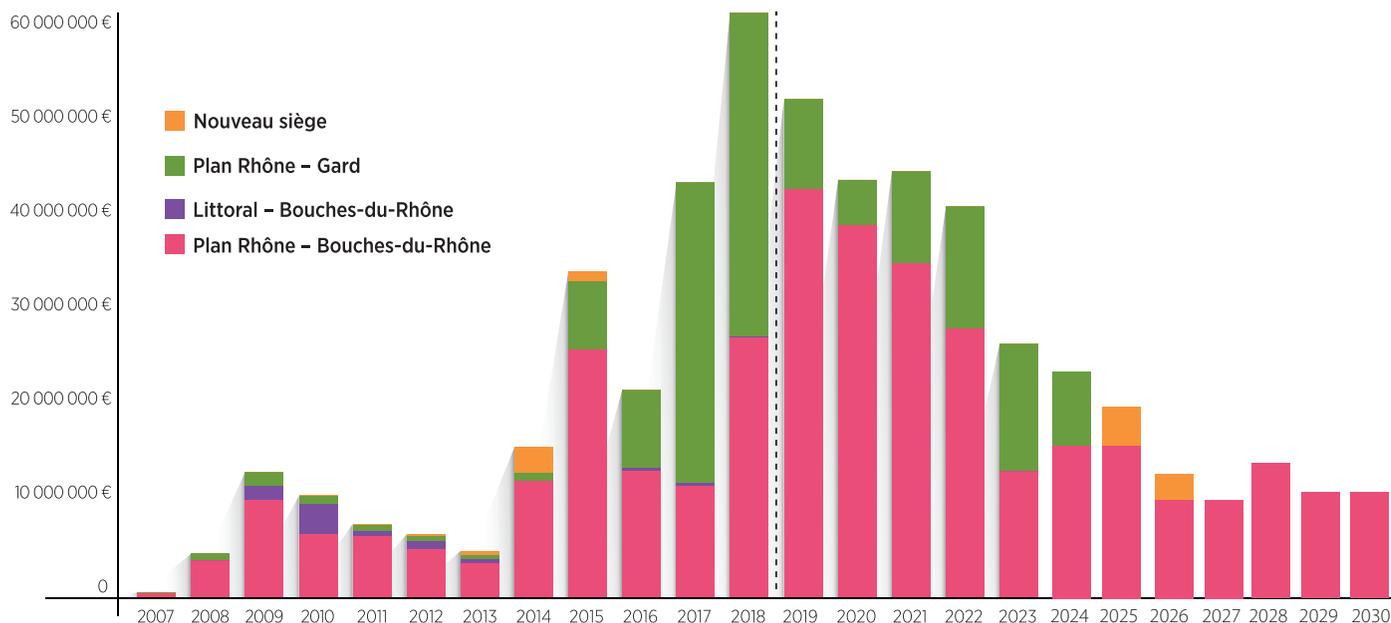
de reprise du pertuis de la Comtesse et de celui de la Fourcade, nécessaires au ressuyage de la Camargue insulaire. Plusieurs études seront lancées dont les reconnaissances géotechniques et de bathymétrie sur le petit Rhône et le grand Rhône. Les études de connaissance de l'état des ouvrages maritimes gérés par le Symadrem au droit du village des Saintes-Maries-de-la-Mer et sur la problématique globale des risques de submersion marine. Enfin, en partenariat scientifique avec IRSTEA un programme de recherche dénommé «digue 2020» dont l'objectif est de tester la résistance à l'érosion des digues traitées à la chaux.

Pour cela, **36,96 M€ ont été ouverts en crédits de paiement au titre de l'année 2018.**

Investissement dépenses



Bilan des investissements réalisés sur la période 2008-2017 et prévisions sur la période 2018-2030



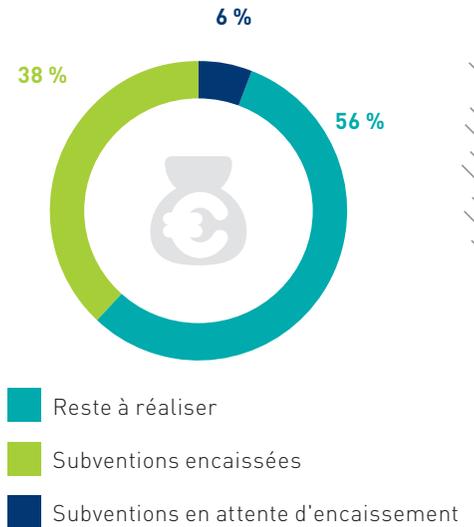
Récapitulatif des subventions accordées

Le Symadrem, en tant que syndicat mixte est constitué depuis le 1^{er} janvier 2018 par les EPCI-FP de son territoire en plus des deux Régions et des deux Départements. Il est régi par les dispositions des articles L.5721-1 à L.5722-8 du Code général des collectivités territoriales.

N'ayant pas de fiscalité propre, les contributions de ses membres constituent la principale ressource. Ces contributions permettent de financer les investissements réalisés par le Symadrem au titre de son programme de sécurisation défini dans le cadre du Plan Rhône. À ce jour 135 M€ de subventions publiques permettent la réalisation des travaux de sécurisation.

Les investissements sont financés à hauteur de 40 % sont assurés par l'Etat, 30 % par les Régions, 25 % par les Départements s'y ajoutent 5 % de la part des EPCI-FP. Viennent aussi des aides de l'Agence de l'eau ou de la CNR de façon ponctuelle et en substitution des autres partenaires, le montant total des subventions ne pouvant pas dépasser les 100 %.

Au 31 décembre 2017, le montant total des subventions s'élevait à 135 M€ dont 38 % étaient encaissés et 6 % en attente d'encaissement (factures soldées). Les opérations en cours de réalisation représentent 56 % des subventions obtenues qui seront débloquées au fur et à mesure de la réalisation des travaux et de l'acquittement des factures aux entreprises.



SYNTHÈSE 2018

Le débat d'orientation budgétaire du 20 février dernier a fixé le cadre d'intervention pour la préparation du budget 2018.

Les résultats du compte administratif 2017 dégagent un excédent cumulé de 526 000 € en section de fonctionnement dont 60 000 € relatifs à la participation 2017 du Conseil départemental du Gard qui seront affectés en section d'investissement. 155 000 € au titre des cessions de patrimoine et 209 000 € d'économie sur les frais financiers, (notamment grâce aux produits spécifiques obtenus par le Symadrem auprès des organismes bancaires et à des taux particulièrement bas).

Cette année, le financement du besoin de trésorerie sera assuré par des emprunts relais dont le montant est estimé à 15 M€ et par une ligne de trésorerie de 5 M€ obtenue auprès de la Caisse d'Épargne ce qui nous permettra de limiter le montant total de l'encours de la dette, d'optimiser le montant global des frais financiers et de réduire significativement le niveau du fonds de roulement au 31 décembre jusqu'à nécessaire pour assurer la trésorerie de début d'exercice.

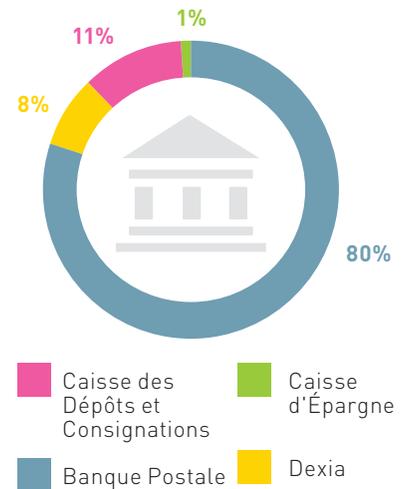
En section d'investissement, le solde excédentaire de 7 123 000 € résulte d'un décalage dans le temps entre prévisions et réalisation des travaux.

La section de fonctionnement est en légère augmentation de 115 000 € par rapport à 2017 (en raison notamment d'un renforcement des frais d'entretien des digues et ouvrages maritimes, d'une augmentation des dotations aux amortissements des immobilisations et ce malgré une réduction de 162 000 € de la dette transférée).

Malgré cela, on constate une diminution moyenne de 3,02 % des contributions des membres du Symadrem qui représentent 82 % des recettes de la section de fonctionnement.

La section d'investissement reprend les opérations reportées au titre des exercices précédents : 946 000 € correspondant pour partie au solde des provisions pour travaux d'urgence ainsi qu'au solde des avances sur marchés publics budgétisés en 2017 et non réalisés ainsi que les opérations nouvelles présentées lors du débat d'orientations budgétaires pour 36 964 565 €.

Répartition de la dette par organisme prêteur



Fonctionnement*
4 121 514 €

Investissement
60 427 514 €



*Y compris la participation du CD 30

À noter : les documents budgétaires sont à disposition du public au siège et dans les collectivités membres

Directeur de la publication : Jean-Luc Masson - Rédacteur en chef : Jean-Pierre Gautier
 Ont participé à ce numéro : Patricia Castillon, Thibaut Mallet, Séverine Chardès, Antoine Castagnet, Béatrice Cunioit
 Photos : Symadrem - Imprimeur : Pure Impression - Réalisation : www.septlieux.com - ISSN : 2105 - 3324
 Symadrem - 1182, chemin de Fourchon
 VC 33 13200 ARLES - Tél. 04 90 49 98 07 - Symadrem@Symadrem.fr - www.Symadrem.fr

Nos partenaires...

